

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

*établie conformément aux dispositions de l'article I 2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales*

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Composition du Syndicat Départemental d'Electrification du Calvados (SDEC)
3. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) M57 – Budget principal de la Ville et budget annexe du Camping
4. Débat d'Orientation Budgétaire 2023
5. Tableau des effectifs
6. Délégations du Conseil Municipal – Décisions du Maire prises depuis le dernier Conseil Municipal
7. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme du Pays de Falaise
8. Constitution d'une servitude au profit de GRDF sur la parcelle cadastrée section BH n° 200
9. Constitution de servitudes aérienne et souterraine au profit d'ENEDIS sur les parcelles cadastrées section BH n° 200 et 201
10. Régularisation foncière Lycée Guillaume le Conquérant – Site de Guibray
11. Maîtrise d'œuvre de conception pour la revitalisation de l'Ante

Fait en l'Hôtel de Ville de Falaise, le six février deux mille vingt-trois,

Le Maire,

Hervé MAUNOURY

